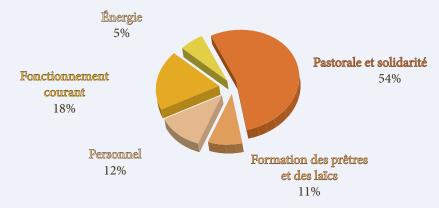
Quelles sont les charges du diocèse de Metz ?

Le graphique ci-dessous présente le budget général de la Mense épiscopale, chargée de faire vivre les services nécessaires au bon fonctionnement et à la vitalité de l'Église en Moselle.



Pourquoi donner?

En tant que catholiques, nous sommes invités à soutenir financièrement la vie de notre diocèse. Ces dons sont des gestes concrets qui manifestent notre appartenance à l'Église catholique et notre soutien aux valeurs qu'elle défend. Pratiquants réguliers ou occasionnels, d'âges et de milieux différents, ce qui nous rassemble est notre foi en Jésus Christ et aux valeurs qu'll nous enseigne : le lien aux autres autour des notions de fraternité, de partage et de respect, le souci des plus pauvres et la recherche de justice et de paix. Ces valeurs sont chaque jour mises en avant dans notre diocèse par les différents services, mouvements, médias et associations catholiques, subventionnés pour la plupart par les recettes issues de la Quête diocésaine.

COMBIEN DONNER?

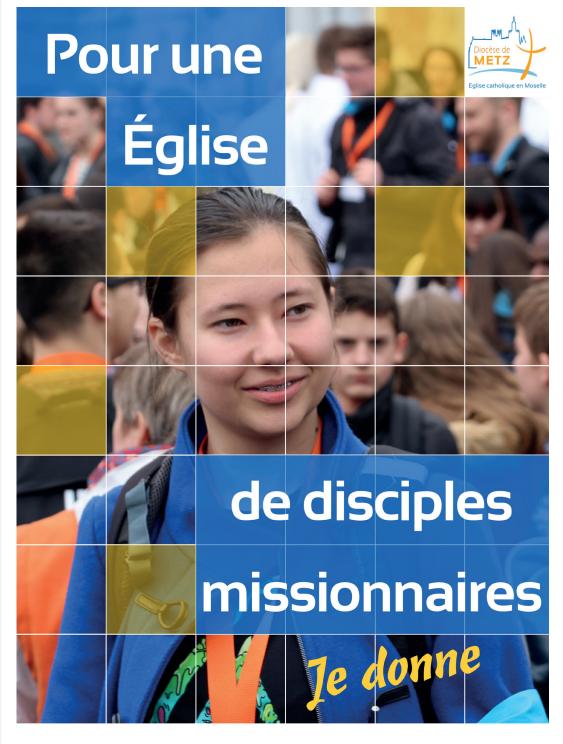
Vous êtes évidemment libre d'évaluer le montant de votre participation selon vos moyens. Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66% : un don de 100€ ne vous coûtera en fait que 34€. Il n'y a pas de petits ou de gros dons, l'important est de participer!



Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66%



DON > COÛT RÉEL 30 € > 10,20 € 100 € > 34 € 250 € > 85 € 500 € > 170 €



QUÊTE DIOCÉSAINE 2017

Donnons pour une Église missionnaire!



Une Église en dialogue avec LES RÉALITÉS SOCIALES

Tout au long de l'année passée, Mgr Lagleize a effectué des visites pastorales dans les différents territoires de Moselle, allant à la rencontre des communautés chrétiennes, mais aussi à la découverte des réalités économiques, culturelles, sociales. L'Église est missionnaire quand elle entretient un dialogue avec les acteurs de la société civile, avec les élus, les responsables associatifs.

Une Église au service des plus fragiles

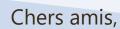
Le diocèse a créé à l'issue de l'Année jubilaire de la Miséricorde un nouveau Service diocésain de la Charité, ayant mission de coordonner et de faciliter l'action caritative vécue au quotidien par les chrétiens en Moselle, dans les paroisses comme au sein des différents mouvements. L'Église est missionnaire quand elle se met au service des plus fragiles.



Une Église qui accueille chacun = -

Toute l'année, l'Église de Moselle accueille les enfants, les jeunes et les adultes pour leur permettre de vivre les sacrements. De nombreux couples sont accompagnés pour leur mariage, des familles lorsqu'un deuil survient ou pour le baptême d'un enfant. Les jeunes bénéficient de nombreuses propositions pour les accompagner dans l'Enseignement

religieux, vers la première des communions, pour la confirmation mais aussi dans des pèlerinages à Lourdes, à Taizé ou aux JMJ. L'Église se rend proche des personnes malades, handicapées ou en prison. Elle offre de multiples propositions à travers ses mouvements, ses pèlerinages ou d'autres propositions. L'Église est missionnaire quand elle accueille tous ceux qui le souhaitent pour former une seule famille.





En août 2016, j'ai adressé aux catholiques de Moselle une lettre pastorale intitulée « Pour une Église de disciples-missionnaires ». Elle fixe l'horizon de la mission à vivre dans notre terre de Moselle : annoncer Jésus Christ à tous, déployer la charité, donner leur place aux jeunes et les responsabiliser, nous ancrer toujours plus dans la prière et la lecture de la Parole de Dieu. Repenser aussi nos territoires pastoraux et être inventif dans nos propositions pastorales.

Tout ceci ne doit pas rester de simples mots ou de belles intentions. Il faut les mettre en œuvre, grâce à l'engagement de chacun et à une plus grande collaboration. Grâce aussi aux prêtres, aux diacres, aux personnes consacrées et aux laïcs en mission qui servent les communautés.

Pour mener à bien ces projets et pouvoir être une Église de disciples-missionnaires qui accueille tous ceux qui viennent vers elle, il faut des moyens. Au sein des paroisses et pour le diocèse. La Quête diocésaine est faite pour cela. Elle permet de subvenir aux besoins du fonctionnement commun de toute la famille diocésaine, de financer des formations, des aumôneries, des moyens de communication. Sans elle, le diocèse ne pourrait pas fonctionner.

Je sais que vous êtes souvent sollicités et que beaucoup répondent généreusement. Votre don à la Quête diocésaine, si modeste soit-il, est une participation à la mission de l'Église en Moselle. Je sais que je peux compter sur vous. Je vous remercie de tout cœur pour votre fidélité. Je vous assure de ma prière à toutes vos intentions.

+ Jean-Christophe Lagleize Évêque de Metz

DONNER EN TOUTE CONFIANCE -

Conformément au droit de l'Église, le diocèse de Metz est doté d'un Conseil pour les Affaires économiques constitué d'experts laïcs indépendants qui assurent le suivi des finances. De plus, un cabinet d'expertise comptable contrôle chaque année les comptes, rendus publics dans le bulletin officiel Église de Metz.

